

PREFET DE L'HERAULT

*Direction Départementale
des Territoires et de la Mer*
SERVICE EAU RISQUES et NATURE

Affaire suivie par : DCMA
Nom : charlotte COURBIS
Mail : charlote.courbis@herault.gouv.fr
Tél. : 04 34 46 62 20

Montpellier, le

28 AVR. 2015

Le Préfet de l'Hérault

Au

Président du Syndicat Mixte d'Études et de Travaux
de l'Astien

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre la copie du courrier que j'adresse ce jour au président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Astien. Cette notification fixe, pour la ressource de la nappe de l'Astien, les objectifs quantitatifs à atteindre pour retrouver une gestion équilibrée en mettant en adéquation les prélèvements et la ressource disponible.

La nappe de l'Astien est identifiée dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE 2010/2015) Rhône Méditerranée en déséquilibre quantitatif. Son classement en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) en août 2010 vous a conduit à porter en maîtrise d'ouvrage une étude dite sur les volumes « prélevables », réalisée par votre prestataire ANTEA entre 2011 et 2013.

L'étude a confirmé le déficit structurel sur la ressource. Elle a permis de fixer les objectifs quantitatifs de volume prélevable annuels et mensuels sur chacune des 9 unités de gestion ainsi que les niveaux de références piézométriques à atteindre pour garantir la gestion équilibrée de cette ressource.

Ce sont ces objectifs que j'ai fixés comme cadre de travail à la Commission Locale de l'Eau (CLE). J'ai également confié à cette instance la mission d'assurer la concertation pour le partage de la ressource et de l'établissement du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), déjà initié.

En tant que structure porteuse du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE), le SMETA a d'ores et déjà engagé le travail d'élaboration du « Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) » en associant l'ensemble des acteurs concernés et sous l'égide de la CLE.

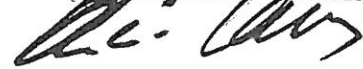
Je vous en remercie et vous invite à poursuivre cette animation locale et à conduire les débats nécessaires à l'élaboration du P.G.R.E dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant fin 2017.

Mes services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet

Le Secrétaire Général



Olivier JACOB

Monsieur le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien
Le SMETA
Domaine de Bayssan le haut
Route de Vendres
34500 Béziers

Copie : DDTM11/DREAL/AE

Pièce jointes : copie de la notification des résultats de EVP adressée au Président de la CLE du SAGE